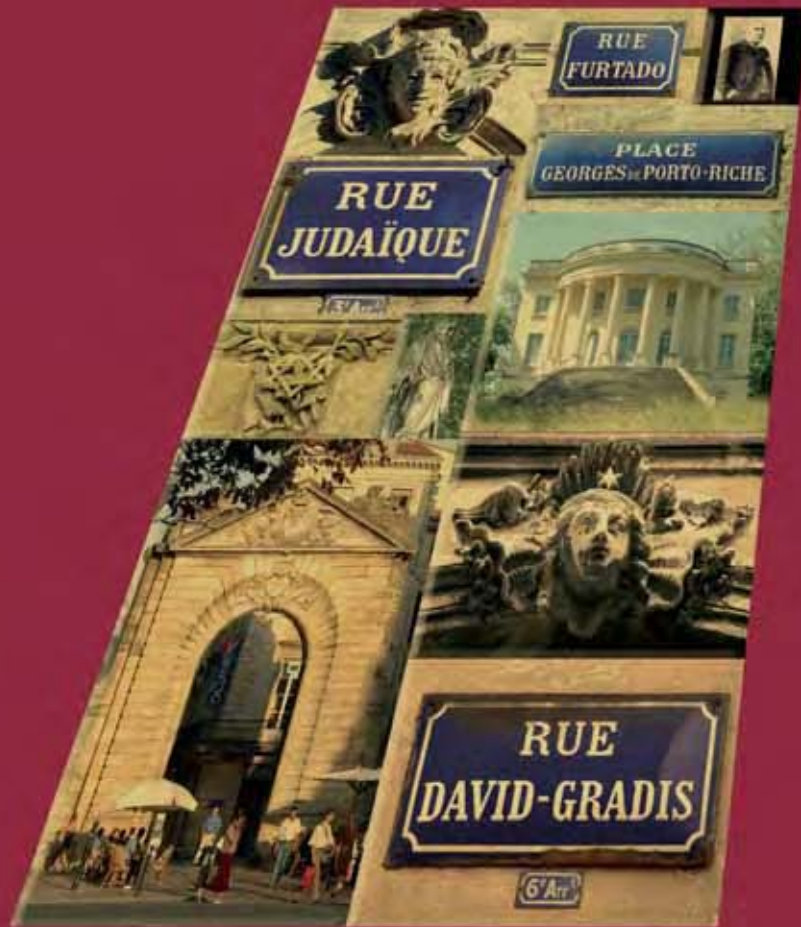


crif

Sud-Ouest
Aquitaine

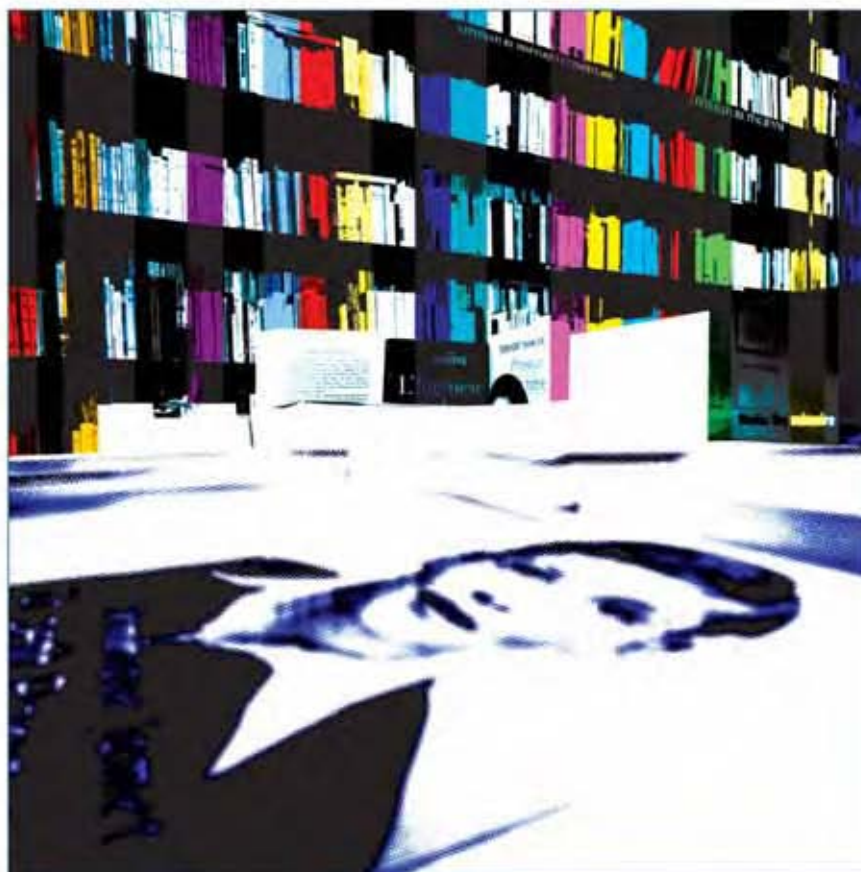


Conseil Représentatif des Institutions Juives de France

Paraître Autre,
soit disparaître,
afin...
de ne pas disparaître.

Marranes

Mollat



à plus d'un titre

15, rue Vital-Carles - Bordeaux

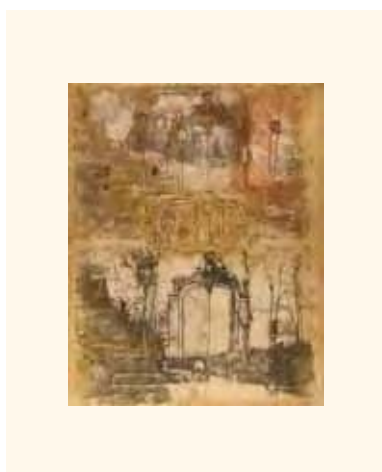
du lundi au samedi

de 9 h 30 à 19 heures

www.mollat.com

Édité par le
Crif Sud-Ouest Aquitaine,
11, rue Poquelin-Molière
33000 Bordeaux - France
Tél. 00 (33) 5 56 52 62 69

Direction éditoriale :
Hervé Rehby



*La mémoire du portail, huile sur toile
et matériaux, Alain Kleimann*

Couverture : photos Richard Zéboulon - Zapa Bordeaux

Nous remercions
toutes les personnes
qui ont participé à l'élaboration
de ces livrets
et à l'organisation
du premier dîner
du Crif Sud-Ouest Aquitaine.

Imprimé en mai 2005
sur les presses
de Fabrègue imprimeur
Saint-Yrieix-la-Perche.
Graphisme et réalisation, intérieur :
Bernard Lhoumeau
www.lhoumeau.com
SIRET 319 153 326 00040

Sommaire

Livret « Marranes »



Gérard Nahon :
À Bayonne et à Bordeaux :
un refuge pour les "Portugais" p. 2

Balade marrane p. 3

Hervé Rehby :
Aux sources du marranisme p. 8

Hervé Rehby :
Flânerie juive dans Bordeaux p. 9

Édit d'expulsion des juifs d'Espagne 1492 p. 10

Moshé-Haï Riviah
Vidouy (confession marrane) p. 11

Hervé Rehby :
De l'identité juive en général
et du marranisme en particulier p. 13

Quelques ouvrages de référence
sur les Marranes p. 15

Vocabulaire p. 16

Livret Crif 2005



Le Crif en France

Le Crif Sud-Ouest Aquitaine

Les actions du Crif Sud-Ouest Aquitaine

La marche des vivants 2005

La mémoire de la Shoah

Brèves

Au fil des mots

Vocabulaire

À Bayonne et à Bordeaux : un

Gérard Nahon, spécialiste du judaïsme médiéval et moderne, est l'auteur de nombre d'ouvrages dont
Les Nations juives portugaises du Sud-Ouest de la France. 1684-1791 (Fondation C. Gulbenkian, 1981),
Inscriptions hébraïques et juives de France médiévale (Les Belles Lettres, 1986),
et dernièrement
Juifs et judaïsme à Bordeaux (Mollat, 2003).

Il est lauréat du prix Jérusalem 1995.

Chassée d'Espagne, puis du Portugal, la communauté séfarade se replie en "Guyenne et Béarn". Elle y prospère, entretient des relations avec Amsterdam, Londres et la Terre sainte. Elle y conquiert surtout une reconnaissance officielle, qui l'amène à jouer un rôle important pour son émancipation en 1789.

Le 28 janvier 1698, l'Armorial de Guyenne emploie l'expression « communauté de la nation judaïque ou portugaise » pour désigner l'ensemble des Juifs de Bayonne. C'est en effet dans cette ville, ainsi qu'à Bordeaux, que les nouveaux Chrétiens - ainsi appelés après leur conversion forcée au catholicisme et pourchassés par les Inquisitions espagnole et portugaise (après 1536) - ont trouvé refuge aux XVI^e et XVII^e siècles.

Dans ces deux cités, mais aussi à Saint-Jean-de-Luz, Bidache, Toulouse, Labastide-Clairence, Peyrehorade, Bayonne, ou encore à La Rochelle, Nantes, Rouen, Le Havre et jusqu'à Paris, ceux qu'on appelle les « Portugais » ont trouvé un havre leur permettant de pratiquer en secret leur religion ancestrale, de nouer des liens avec la diaspora, notamment d'Amsterdam et de Terre sainte. Amsterdam est la destination rêvée de ces « nouveaux Chrétiens » aspirant à revenir au judaïsme.

Pour les « nations juives » du Sud-Ouest, les XVII^e et XVIII^e siècles représentent un âge d'or dans le royaume de France, dont ils ont été chassés en 1394, sur ordre de Charles VI. Mais le 21 février 1722, un arrêt du Conseil du roi découvre « qu'un nombre considérable de Juifs se sont installés en Guyenne et dans le Béarn, et y exercent même ouvertement la religion judaïque ». Cet arrêt prévoit l'établissement d'un inventaire et une saisie de leurs biens. Les nations de Bayonne et de Bordeaux exhibent alors les Lettres de naturalité et dispenses obtenues d'Henri II en 1550, véritable charte les « autorisant à vivre dans le royaume avec familles, domestiques et marchandises [...] ». En juin 1723, un nouveau texte est rédigé en leur faveur : en échange du versement à la Couronne de 100 000 livres, plus deux sols par livre, ces communautés obtiennent la révocation de l'arrêt de 1722 et l'octroi de Lettres patentes pour les « Juifs connus et établis sous



Itinéraire.
huile sur toile et matériaux. Alain Kleimann

le titre de Portugais ». Ces communautés ont maintenant les coudées franches.

Au voisinage immédiat de l'Espagne, en contact avec des parents, amis, et partenaires commerciaux, ces « Portugais » parlent... l'espagnol. Ils diffèrent en cela des communautés sœurs d'Occident dont le... portugais demeure la langue vernaculaire.

Ces nations obéissent chacune à un « gouvernement » dont les décisions sont couchées sur un registre depuis le 11 mai 1710. On se conforme à des règlements réunis en corpus le 21 décembre 1752 à Bayonne et le 14 décembre 1760 à Bordeaux.

Dans le modèle bayonnais, l'essentiel du pouvoir appartient au *gabay* (trésorier) et à trois *parnassim* (syndics) dont chacun exerce à tour de rôle la présidence, quatre mois par an. *Parnassim* et *gabay*, choisis parmi les membres fortunés de la communauté, sont élus chaque année le dimanche avant la Pâque, par un collège restreint appelé les Treize Vocaux. Ces *parnassim* gouvernent la nation, convoquent les assemblées. Ils régissent les secours aux pauvres, veillent à l'application des règlements, assurent la police intérieure, supervisent les synagogues. Ils fixent l'assiette des impôts, taxes et redevances, dont une fraction est reversée au fisc royal et à des

Chassés par l'Inquisition.

À partir de 1478, l'Inquisition espagnole pourchasse les Juifs convertis qui s'exilent d'abord au Portugal avant d'en être également expulsés. Ils trouvent refuge dans le Sud-Ouest de la France.

refuge pour les "Portugais"

par Gérard Nahon

protecteurs locaux, le plus clair étant affecté aux charges communautaires.

Les Treize Vocaux se réunissent au moins une fois par mois. Ils assistent les *parnassim* et le *gabay*, votent les charités et contrôlent les comptes. Cette assemblée établit le rôle de la capitation (imposition créée en 1695 par Louis XIV), procède à l'adjudication des fermes, de la boucherie rituelle, des pains azymes, de la poste, contrôle la gestion des confréries, administre la synagogue principale, fulmine les excommunications...

Une deuxième assemblée dite des Vingt-Six, comprenant les Treize Vocaux en exercice et treize anciens syndics, se réunit à intervalles irréguliers et amende le cas échéant les délibérations et arrêts des Vocaux. Une troisième autorité, l'Assemblée générale de la nation, se tient dans les grandes occasions. Y prennent part les anciens syndics et la majeure partie du peuple. À celle de janvier 1703, assistent « les anciens du peuple et chefs de famille qui composent la majeure partie du lieu ». À celle du 19 avril 1789, prennent part 97 particuliers. Ainsi au fil du temps, la « nation judaïque » se façonne un système collégial - renforcé en 1741 par une réforme royale. Elle se réclame d'un principe démocratique dans la mesure où l'Assemblée générale - la nation en son entier - détient la source de l'autorité.



Instant musical, huile sur toile et matériaux. Alain Kleimann

Cette nation salariée des secrétaires, valets communaux, sacrificateurs rituels, archivistes et un agent national résidant à Paris, chargé de défendre ses intérêts. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le titulaire de cette fonction, le Bordelais Jacob Rodrigues-Pereire invente une méthode d'éducation des sourds-muets - une première - qui lui vaut une pension de Louis XV. Il utilise ses relations personnelles et obtient, à titre gratuit, de nouvelles Lettres patentes en 1776. Le lieutenant de police le reconnaît comme syndic des Juifs portugais de Paris et confirme en 1780 son acquisition à La Villette (aujourd'hui, 44 avenue de

Flandre dans le 19^e arrondissement) d'un cimetière.

Le rabbin, rétribué par la nation, n'a pas de statut officiel, la monarchie affectant jusqu'à la veille de la Révolution de considérer les Juifs portugais comme des nouveaux Chrétiens. Tandis qu'en Alsace et en Lorraine, le rabbin est nommé par le roi, à Bayonne et à Bordeaux, il dépend du bon vouloir des laïcs, qui lui mènent la vie dure. Un article du règlement bayonnais de 1752 stipule : « Le rabbin ne prendra aucune part aux affaires de la nation et se contentera de tout ce qui regarde son ministère ». Plusieurs de ces docteurs de la Loi, dont Abraham Vaez, Yshak de Acosta, Isaac Abravanel de Souza ont reçu leur formation à Amsterdam; Raphaël ben Eléazar Meldola vient d'Italie; Joseph Falcon est originaire de Jérusalem.

Ces rabbins rendent leur élan culturel et spirituel à ces communautés. Ceux de Bayonne composent, en espagnol, des livres pour leurs fidèles, imprimés probablement dans la clandestinité, à l'exemple d'*Historia Sacra Real* d'Yshak de Acosta qui paraît en 1691. Le même rédige encore *Via de Salvación*, à l'usage des malades et des mourants, et son grand ouvrage *Conjeturas Sagradas sobre los primeros profetas* (Conjectures sacrées sur les premiers prophètes), un commentaire biblique dans la grande tradition ibérique.

Son collègue Abraham Vaez publie *Arbol de Vidas* (Arbre de vies) en 1692, expliquant les préceptes quotidiens et, en 1710, *Discursos predicables y avisos spirituales*, recueil de sermons. Raphaël Meldola compose en hébreu des ouvrages qui atteignent également une audience internationale. Il approuve aussi les travaux d'autres rabbins, publiés à Amsterdam ou à Venise.

Le culte est célébré dans des oratoires, dits « *esnogas* » (synagogues). On y récite la prière publique chaque jour, mais pas forcément à la même heure. À Bayonne, elle est chantée tôt le matin dans la synagogue « connue sous le nom de *Faro* qui ne servait guère qu'à quelques pauvres

Balade marrane

L'espace bordelais a gravé le judaïsme sur les plaques de ses rues, de ses équipements, de ses commerces. Non content de prolonger la rue



Judaïque jusqu'à la barrière Judaïque, il a bâti des Halles Judaïques et une Piscine Judaïque. Encore fait-il mine d'oublier qu'au Moyen-Âge la rue des Bahutiers s'appelait la rue du Puits des Juifs, que la rue de Cheverus remplace la rue Juive médiévale et qu'en 1753 on inaugura la nouvelle **Porte-Dijeaux** sur l'emplacement même d'une *Porta di Jeus*, c'est-à-dire « Porte des



Juifs ». Celle-ci figure sur le plan reconstitué par Léo Drouyn dans son livre Bordeaux vers 1450, description topographique (Bordeaux, 1874). Modernes et contemporaines, personnalisées, d'autres rues et places préservent la mémoire du grand rabbin Joseph Cohen, de René Cassin (né à Bayonne) père de la Déclaration universelle des droits de l'homme, d'Édouard Colonne, d'Abraham Furtado, de David Gradis, d'Émile Pereire, de Jacob Rodrigues-Pereire, de Louis-Francia de Beaufleury, de David Raynal, du docteur Sabatino Schinazi, de Géo Delvaile, d'Amélie Raba Léon, de Georges Mandel (né à Chatou), de Catulle Mendès.

Extrait de *Juifs et judaïsme à Bordeaux*, Gérard Nahon, éd. Mollat, 2003



crif

3

ph. Richard Zébouton - Zapa Bordeaux

À Bayonne et à Bordeaux : un

qui avaient besoin, pour ne pas perdre le temps de leur travail, de faire leurs prières de meilleure heure que les gens aisés».

En 1755, de passage à Bayonne, Hayyim-Joseph-David Azulay, originaire d'Hébron, prêche dans les treize *esnogas* de la ville. La nation portugaise de Bordeaux dispose, elle, de six lieux de culte. Il faut compter encore les synagogues de Peyrehorade et de Bidache, et celle de la rue des Boucheries à Paris.

Les particuliers qui les ont fondées, pourvoient à leur entretien et arrêtaient des dispositions testamentaires en leur faveur. Le Bayonnais Moïse Guèdes prévoit ainsi dans son testament du 10 septembre 1756, des legs pour le luminaire et pour les gages des *hazanin* (chantres) de sa *congrega*. De la même façon, Isaac Mendès France, testant à Bordeaux le 13 septembre 1785, déclare : «Je veux et entends que mes dits héritiers ci-après nommés payent et distribuent le jour de mon décès la somme de cent livres aux pauvres de la nation portugaise et autres cent livres un mois après, applicables à la petite synagogue que j'ai fondée située rue des Augustins.»

Mais la pratique religieuse concerne surtout la charité et l'enseignement. La communauté assure l'entretien des pauvres et prend en charge leur loyer. Elle tient à jour un rôle des personnes assistées, prévoit des distributions de viande, de pain azyme et de bouillon aux nécessiteux. Elle rétribue le médecin qui les soigne et paie à l'apothicaire les remèdes prescrits. Des confréries complètent ces actions charitables. À Bayonne, la *Jébera* procède au dernier devoir (la toilette des défunts et les funérailles) ; la *Frairie des pauvres malades* nourrit les nécessiteux ; le *Malbish Arumim* pourvoit à leur habillement ; la *Frairie des orphelines* dote les filles pauvres, condition *sine qua non* à leur mariage. Aux miséreux de la communauté s'ajoutent ceux de passage.

L'enseignement incombe en principe à des maîtres privés. Au niveau élémentaire, la confrérie du *Talmud Torah* finance et régleme son fonctionnement. Au niveau

supérieur, le rabbin enseigne le *Talmud* dans sa *yeshiva* (école). La qualité des études de Bayonne est si prisée à Bordeaux que David Lindo met son fils en pension chez son ami bayonnais Jacob Pereyre Brandon.

Bayonne et Bordeaux font réciter des prières pour la guérison de Louis XV ou pour l'accouchement de Marie-Antoinette. Traduites en français, ces prières sont communiquées à la Cour. L'existence de la synagogue de Paëz, rue Bouhaut à Bordeaux, est officialisée le 30 juin 1780 par la présence des princes de Condé et de Bourbon qui assistent au service. À Bayonne les fêtes à l'occasion de la naissance du Dauphin le 12 décembre 1781, rassemblent Juifs, Chrétiens et même les soldats du roi.



La petite sœur, huile sur toile et matériaux. Alain Kleimann

Cette tolérance relative du pouvoir s'explique par l'utilité économique des Juifs. À Bordeaux, plusieurs firmes pratiquent l'armement maritime, le négoce colonial, la banque. David Gradis (1665-1751) étend ses opérations à l'Angleterre, au Canada, aux Antilles françaises. Son neveu Abraham Gradis (1699-1780) intensifie les activités de l'entreprise au service de l'État. Il fonde en 1778 la Société du Canada et lance quatorze navires pendant la guerre contre l'Angleterre. Heureux en affaires, certains investissent leurs bénéfices en hôtels en ville ou en biens de campagne. À Bayonne comme à Bordeaux, on trouve des Juifs jouissant d'une honnête aisance qui, après une carrière réussie, vivent des revenus de leurs terres. Ils peuvent acquérir terres et maisons, et les redevances féodales ne les écrasent pas. On retrouve cette relative liberté dans la classe moyenne des artisans.

Les échevins de Bayonne interdisent pourtant aux Juifs le commerce de détail. Les marchands en gros font le négoce du tabac, du cacao, du textile, du sel, des cuirs, des peaux avec l'Espagne, les Pays-Bas, les colonies. On retrouve des Juifs banquiers, porte balles, corbonniers, serruriers, perruquiers, barbiers, bouchers, chocolatiers, confiseurs, orfèvres, apothicaires, chirurgiens, teneurs de livres, chanteurs, courtiers, médecins, musiciens, maîtres à danser, joueurs professionnels.

À côté de la classe aisée et des artisans, survit une classe pauvre. Pour leur venir en aide la nation sollicite régulièrement des réductions d'impôts, afin de leur consacrer une portion plus large de ses ressources.

Dans le troisième tiers du XVIII^e siècle le déclin économique, plus sensible à Bayonne qu'à Bordeaux entraîne une émigration vers Pau, Paris et les colonies. Le nombre des synagogues bayonnaises se réduit alors à quatre en 1776.

Autre différence entre Bordeaux et Bayonne : la nation juive bordelaise, forte d'un millier d'âmes tout au plus, ne constitue pas un problème tandis que celle de Bayonne, quelque 2 500 personnes confinées au faubourg Saint-Esprit, représente un cinquième de la population totale et les échevins de la ville lui livrent une guerre sans merci.

Ces nations juives du Sud-Ouest se rattachent à la diaspora séfarade par des relations suivies avec les autres communautés et d'abord celle d'Amsterdam. Les échanges avec la cité hollandaise touchent des problèmes privés, communautaires et rabbiniques. Avec les parents et amis, on échange lettres et marchandises. Des Juifs d'Amsterdam s'installent à Bayonne ou à Bordeaux ; d'autres font le voyage inverse. Abraham Lopés Colaso arrive d'Amsterdam à Peyrehorade en 1722 alors que son frère Benjamin reste aux Pays-Bas. En 1720, François Roblès de Bayonne lègue 300 livres à sa fille Judicq, épouse de David Loppes de Pas, qui habite Amsterdam.

Les rabbins consultent ceux

refuge pour les "Portugais"

d'Amsterdam et ces derniers composent des réponses détaillées. Le 21 mai 1684, Jacob ben Aaron Sasportas, rabbin d'Amsterdam, adresse un long *responsum* à son confrère Haïm de Mercado à Bayonne, au sujet d'une affaire survenue à Bidache. Vers 1690, le même Sasportas répond à Isaac de Acosta, ministre du culte à Peyrehorade sur l'observance des fêtes et du shabbat. Le 15 décembre 1692, Yshac Aboab de Fonseca approuve les *Discursos predicables* (Discours de prédication) de son homologue bayonnais Abraham Vaez. Vers 1737, David-Israël Atias et Isaac-Haïm Abendana de Brito approuvent le recueil, *Maim Rabbim*, de Raphaël Meldola, rabbin de Bayonne. Amsterdam contribue largement au processus de rejudaïsation des Marranes de France.

Les relations s'intensifient aussi avec Londres. Des Juifs de la capitale anglaise prennent femme dans le

nais se marient à Curaçao et, fortune faite, rentrent au pays.

D'Afrique du Nord des familles gagnent Bordeaux. Méir Cresques ben Nathanaël, rabbin à Alger, séjourne à Bayonne et à Bordeaux en 1739; Isaac Nahon, rabbin à Tétouan, siège au *beit din* (tribunal) de Bordeaux le 25 juin 1783. Fernandès de Medina «né à Bayonne, âgé de trente ans, ayant été choisi par la synagogue d'Amsterdam pour être envoyé au Levant et y étudier la langue et les livres des Hébreux» fait, lui, le chemin inverse et embarque à Marseille en 1723.

Depuis la fin du XVII^e siècle, Bordeaux et Bayonne reçoivent régulièrement la visite de rabbins de Terre sainte, délégués par les *yeshivot* de Jérusalem, d'Hébron, de Safed et de Tibériade pour quêter en «*Frankia*», c'est-à-dire en Occident. Ils lèvent des fonds dans les synagogues, recueillent donations et legs. Ces envoyés prêchent dans les synagogues, approuvent les *ascamot* (constitutions) locales, vérifient la *cacherout* (loi concernant l'alimentation) de la boucherie, interviennent dans les conflits conjugaux.

La nation les consulte aussi dans des circonstances graves. En 1773, Yom Tov Algazi et Jacob Lebet Hazan se trouvent à Bordeaux où gronde une émeute provoquée par la cherté du pain. Les Juifs participent aux patrouilles bourgeoises de maintien de l'ordre. Mais peuvent-ils porter les armes durant le *shabbat*, une fois que les démarches pour obtenir une dispense des autorités municipales auront échoué? À titre exceptionnel, les rabbins de Terre sainte autorisent cette entorse au *shabbat*.

Bientôt, les communautés de Bordeaux et Bayonne, aux prises avec des difficultés financières, jugent ces tournées trop coûteuses et demande que l'on n'envoie un émissaire qu'une fois tous les dix ans. Les rabbins de Terre sainte n'en ont cure et continuent ces missions permettant de maintenir un contact avec la diaspora et à réinsérer les familles marranes dans la communauté séfarade.

À la veille de la Révolution et de la disparition politique des nations du Sud-Ouest, quel est leur degré de cohésion structurelle, religieuse et

Balade marrane



23, rue Leyteire : on remarque une belle bâtisse classique, dont l'une des fenêtres surmontées de clefs de voûte est sculptée, en guise de mascarons, d'une **Maguen David**.

Certains l'appellent la **Maison Carrée d'Arlac**; d'autres, le **château de Peychotte ou Peixotte**.

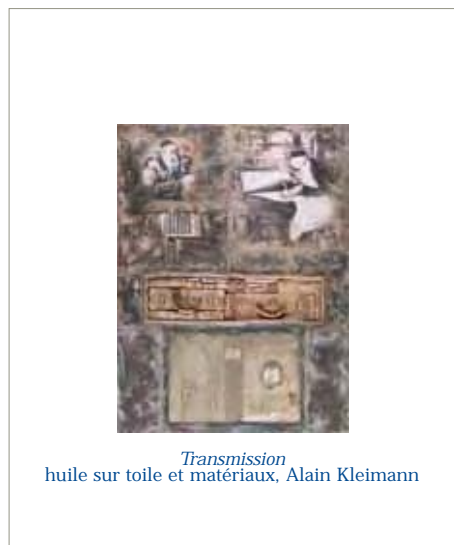


C'est en 1720 que la maison de Pey d'Arlac entre dans le patrimoine des familles alliées Peixotto et Mendès, négociants et banquiers. **Samuel Peixotto** fait d'abord construire une belle et grande villa à **Talence**, devenue **l'hôtel de ville**, puis la **Maison Carrée** dont le style est proche de la Maison Blanche à Washington ou du château de Rastignac en Périgord.



5 crif

ph. Richard Zéboulon - Zapa Bordeaux



Transmission
huile sur toile et matériaux, Alain Kleimann

Sud-Ouest, d'autres viennent s'y installer. De la même façon, des capitaux londoniens sont investis dans le négoce à Bayonne: fin 1685, Louis d'Andrade finance partiellement une expédition de pêche à la baleine à Terre-Neuve.

Il existe aussi des relations avec les communautés portugaises des colonies françaises, hollandaises et anglaises d'outre-Atlantique, Saint-Domingue, Curaçao, la Jamaïque, le Surinam. Isaac Goutières, Abraham Delvalle, Isaac Sossa, David Lopez, Salomon Lopés-Dias embarquent à Bayonne en 1770 et 1771. Des Bayon-

À Bayonne et à Bordeaux : un

Drame à Saint-Jean-de-Luz. La communauté de Saint-Jean-de-Luz, deux cents âmes, bénéficie de la protection du duc de Gramont, gouverneur héréditaire de Bayonne et du Labourd. Plaque tournante de l'émigration néo-chrétienne, elle fournit aux fugitifs une première halte sur la route d'Amsterdam. Mais une horrible tragédie sonne le glas de ce groupement. Le 19 mars 1619, un prêtre distribuant l'eucharistie dans l'église s'aperçoit que Catherine de Fernandès, une Portugaise de 60 ans, cache l'hostie dans son mouchoir au lieu de l'avalier. Il la fait incarcérer comme sacrilège. Une foule s'ameute sur la place, arrache la prisonnière, l'enfourne dans un tonneau bourré de paille et de goudron, y met le feu : la malheureuse est brûlée vive. Terrifiés, les Portugais quittent la ville.

morale ? L'autorité des *parnassim* est mal ressentie à Bordeaux et à Bayonne. Le 24 juin 1764, 24 Juifs bordelais formulent un réquisitoire violent contre leur administration. Le 27 décembre 1789, 12 Juifs bayonnais prennent une délibération contre leur syndic. Le pouvoir de la nation se sait contesté et réagit. Bordeaux présente en 1788 au ministre Guillaume Lamoignon de Malesherbes un projet de réforme du statut des Juifs du royaume. La Nation réclame le maintien, voire le renforcement du dispositif communautaire - non seulement l'état civil resterait sous son contrôle mais celle-ci serait seule en droit d'accorder ou de refuser à des particuliers le droit de résidence.

Sur le plan religieux et intellectuel, la situation se présente autrement. Les Lumières n'entament pas la piété. L'examen des testaments révèle un fort sentiment religieux s'exprimant par des legs et des commandes de prières. Ce regain de piété s'accommode aussi de l'adhésion à la loge maçonnique bayonnaise, la « Zélée ». Et dans les cimetières de Bidache, de Labastide-Clairence, de Peyrehorade, les épitaphes portent des dates hébraïques et chrétiennes. Un processus d'acculturation s'amorce sans entamer l'identité religieuse.



L'escalier,
huile sur toile et matériaux. Alain Kleimann

La première phase de ce processus se déroule au printemps 1788. Influencé par l'évolution des idées sur les Juifs, Louis XVI, après avoir rendu en 1787 un édit en faveur des

protestants, charge Malesherbes de préparer une réforme. Le ministre de la Maison du roi recueille les avis de Lacretelle, Roederer, Target, de l'ancien intendant de Guyenne et de Nicolas Dupré de Saint-Maur. Il présente des représentants des communautés d'Alsace, de Lorraine et du Sud-Ouest. Abraham Furtado, Salomon Lopés-Dubec, Louis Francia de Beaufleury pour Bordeaux, Fonseca pour Bayonne prennent une part prépondérante à ces travaux. En avril 1788, ils se rendent à Paris et remettent au ministre un mémoire.

Pour la nation séfarade, il n'est toutefois pas question de se diluer dans un ensemble où les ashkénazes seraient majoritaires. Dans cet esprit, les délégués bordelais écrivent à leurs mandants, relatant leurs rencontres avec Cerf Berr, pour l'Alsace, et Berr Isaac Berr, pour la Lorraine, le 19 avril 1789 : « Nous ne ferons cependant pas cause commune avec eux pour ne pas nous écarter des principes de notre nation de se maintenir s'il est possible dans cet état de séparation qui l'a distinguée jusqu'à présent des autres Juifs. » Mais les choses en restent là car le royaume connaît une crise financière abyssale.

La deuxième phase s'ouvre avec les élections aux états généraux du printemps 1789, convoqués par Louis XVI. L'abbé Grégoire, ardent défenseur des Juifs, écrit à Isaïe Bing de Nancy : « À la veille des états généraux, ne devriez-vous pas vous concerter avec d'autres membres de votre nation pour réclamer les droits et les avantages des citoyens ? » Mais les Juifs du royaume avancent en ordre dispersé. Les Ashkénazes sont écartés des assemblées primaires qui doivent désigner les grands électeurs. Bordelais et Bayonnais, au contraire y participent. Il s'agit pour ces nations, à travers trois niveaux de consultation (corporation, district, sénéchaussée), d'élire leurs députés au tiers état.

Comme le font les Juifs de Bayonne le 19 avril 1789, ceux de Bordeaux rédigent leur cahier de doléances. Finalement, il ne manquera que quelques voix à David Gradis, pour être l'un des députés de Bordeaux. Les Juifs se retrouvent défendus au tiers état par des députés catholiques et protestants de Bordeaux, parmi lesquels le docteur Paul Victor de

refuge pour les "Portugais"



La bibliothèque
huile sur toile et matériaux, Alain Kleimann

Sèze. Mais le fait pour les Portugais d'avoir pu participer au processus électoral est déjà une reconnaissance de fait de leurs droits civiques et politiques. En quelque sorte de leur citoyenneté.

La troisième phase du processus se déroule entre le 14 août 1789 et le 28 janvier 1790. Les Portugais entendent sauvegarder leurs nouveaux acquis. Ils repoussent ainsi l'idée d'un statut particulier : la Déclaration des droits de l'homme en préparation s'appliquera aux Juifs comme à tous les Français. « C'est par la liberté de leurs personnes et de leurs biens que les Juifs de toutes les provinces du Royaume deviendront libres et utiles », écrivent-ils à l'abbé Grégoire le 14 août 1789. Ils souhaitent une émancipation implicite, tandis que les Ashkénazes attendent un texte explicite leur « décernant le titre et les droits de citoyens ». Mais à Paris, Séfarades et Ashkénazes envoient, le 26 août 1789, une délégation commune à l'Assemblée nationale pour réclamer dans les décrets « une mention particulière de la nation juive » qui permettrait de « consacrer [leurs] titres et [leurs] droits de citoyens ».

Reste à définir ces droits. Les Juifs de Bordeaux envoient dans la capitale des représentants qui, entre le 4 janvier et le 13 février 1790, se concertent avec leurs homologues d'Alsace et de Lorraine. S'apercevant que les Ashkénazes se contenteraient de simples droits civils, les Portugais présentent une adresse à l'Assemblée nationale. Pour eux, il s'agit moins

d'acquérir que de ne pas perdre. À l'issue d'un long débat des 27 et 28 janvier 1790, la représentation française décrète que : « Tous les Juifs connus en France sous le nom de Juifs portugais, espagnols, avignonnais, continueront de jouir des droits de citoyens actifs, dont ils avaient joui jusqu'à présent. »

Officialisés dans leur statut de citoyens actifs, le terme désigne alors les électeurs qui paient un impôt égal à trois puis dix journées de travail, les Séfarades ont donc gagné et perdu la bataille, car leur nation disparaît. Les Bordelais en prennent acte le 18 février 1790 : « Les Juifs de Bordeaux ne pouvant plus être considérés comme nation, l'Assemblée des anciens qui les représentait s'est aussitôt dissoute »

Les séfarades français sont les premiers Juifs au monde à s'être émancipés : le judaïsme d'Occident adoptera leur modèle.

L'émancipation générale des Juifs de France est décrétée par l'Assemblée nationale le 2 septembre 1791, et confirme la disparition de la Nation : elle concerne en effet « les individus juifs qui prêteront le serment civique qui sera regardé comme une renonciation à tous les privilèges et exceptions introduits précédemment en leur faveur ».

En l'espace de trois siècles, les descendants des nouveaux Chrétiens ont fait resurgir en France des communautés traditionnelles. Ils ont participé à son essor économique, intellectuel, religieux. Ils dessinent, concrétisent et répandent un modèle d'insertion du judaïsme dans la société façonnée par les Lumières.

© Historia Thématique - 01/01/2004 - N° 087 -
Les Juifs en France

En complément :
Histoire des Juifs de Bayonne, de Henry Léon (1893, réimpr. Laffitte Reprints, 1976).
Métropoles et périphéries séfarades d'Occident. Kairovan, Amsterdam, Bayonne, Bordeaux, Jérusalem, de Gérard Nahon (éd. du Cerf, 1993).
Le Registre des délibérations de la nation juive portugaise de Bordeaux (1710-1787), de Simon Schwarzfuchs, (Fondation Calouste Gulbenkian, Centre culturel portugais, 1981).

Balade marrane



Inaugurée le 5 septembre 1882, la **synagogue de Bordeaux** venait remplacer celle de la rue Causserouge incendiée en 1873. Construite par André Bugué et Charles Durand dans un style romano-byzantin orientalisé, c'est une des plus grandes de France. Sur la façade, un haut pignon couronné par **les tables de la Loi**, souligné par des séries d'arceaux, est enserré de



deux tours. La synagogue de Bordeaux multiplie les maguén David décoratives : sur le sol, les vitraux, le tympan central et la façade. Profanée durant l'Occupation, son mobilier fut dévasté, et elle servit même de prison aux déportés. Elle fut restaurée après la guerre. Elle a été classée Monument Historique en 1998.

Le 15 janvier 1529, à Toulouse, le notaire Mandinelli prépare, rédige et délivre un contrat de mariage à Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne et Anthonie de Lopez. De cette union naîtra 4 ans plus tard **Michel Eyquem de Montaigne**, futur maire de Bordeaux entre 1581 et 1585, et auteur des *Essais*.



crif

7

ph. Richard Zéboulon - Zapa Bordeaux

La survie des Juifs en diaspora ne fut jamais végétative. Ils ne restèrent jamais, à quelques rares exceptions près, figés dans leur identité. Ils durent s'adapter aux exigences du moment et du lieu pour se faire les plus discrets, les moins dérangent, adoptant ici les vêtements et les patronymes, là encore les langues, les coutumes et l'art culinaire. Mais conservent partout une manière juive de repenser.

Ces phénomènes adaptatifs font apparaître une marranisation culturelle inverse de celle habituellement décrite pour les individus eux-mêmes. L'extériorité des pratiques culturelles est encore repérée comme spécifiquement juive, comme le vêtement des Juifs orthodoxes, la musique klezmer, le cous-cous-boulette ; mais comme chacun feint de l'ignorer, tout cela n'est qu'emprunt au monde non-juif. Outre la pratique du texte de la *Torah* et du *Talmud*, le peuple juif dans sa diasporisation n'a strictement rien emporté. Il a tout ou presque réinventé en cours de route, de si longue route.

Il en va tout autrement pour les individus. La marranisation des Juifs espagnols et portugais, correspondit à l'adoption en public de la foi et des rites chrétiens ou musulmans, souvent sous la contrainte, alors même que dans l'intimité des maisons et des *juderías*, ils retrouvaient les gestes et les mots de leurs ancêtres. L'intérieur du marrane, son cœur et sa psyché restaient fidèles au judaïsme, quand tout, à l'extérieur, en surface et dans le formel, jurait la conversion sincère.

Cette volonté de se cacher pour survivre semble très ancienne dans la tradition littéraire juive.

Repus du fruit de la connaissance du Bien et du Mal, Adam et Ève découvrent leur nudité, et se confectionnent des ceintures-pagnes en feuilles de figuier ; puis ils se cachent pour échapper, réflexe dérisoire, à la voix de Dieu. La question de Dieu est tout aussi directe et significative : « Ayéka? », un seul mot en guise de question juive, c'est-à-dire de question humaine ultime et radicale : « où (en) es-tu? ». Là est la question des Marranes jusqu'à nos jours, avec des formula-

tions variables qu'on imagine aisément.

Le « où est ton frère Abel? » est encore dans cette veine, mais ici c'est l'altérité qui échoue brutalement. Caïn n'a pas laissé à Abel la chance de se marraniser, de se travestir en caïnite ; il l'a tué tout simplement. Caïn sera condamné à l'errance mais portera un signe de protection contre ceux qui voudraient le tuer. Le Juif a été manifestement une figure caïnique durant longtemps en Diaspora, errant et porteur de signes, rouelle ou étoile jaune, toutefois plus infamants que protecteurs.

Menacé de famine, Abram décide de descendre en Égypte. Il demande alors à sa femme de dire qu'elle est sa sœur, de taire le rapport d'union conjugale entre eux. Cette logique marranique (avant la lettre) d'Abram a dû marquer les esprits juifs durant les longues heures de méditation quotidiennes des textes sacrés.



Peintre chinois
huile sur toile et matériaux, Alain Kleimann

Moïse lui-même dissimule une identité juive incertaine disant aux filles de Jethro qu'il est égyptien. Il venait de fuir l'Égypte précisément pour avoir tué un chef de corvée occupé à frapper un esclave hébreu. Le *Midrash Rabba* explique que l'extériorité de Moïse était égyptienne, mais qu'en lui-même il était hébreu. Que rajouter à cette présentation marranique ! Le peuple juif, héritier de la *Torah* de Moïse, ne



Livres
huile sur toile et matériaux, Alain Kleimann

pouvait qu'intégrer cette dissimulation, vraisemblablement inconsciemment, comme recours ultime au péril de la disparition.

L'expérience de la dissimulation, de l'enfouissement identitaire va trouver sa pleine expression dans le *Livre d'Esther*, racontant comment les Juifs de Perse échappèrent à la première tentative de génocide programmé par un prototype antisémite nommé Haman. Tout ici est masqué, ou à peine discernable. Esther (qui cache sa judéité au roi Assuérus) et Mardochee, héros juifs par excellence, portent les noms de deux divinités assyriennes, Ishtar et Marduk. Dieu lui-même se cache, joue à celui qu'il est depuis la sortie d'Égypte : l'absent formel de l'Histoire de l'homme. Tout ce récit d'Esther a nourri et continue de nourrir des générations de Juifs dispersés, et leur propose en filigrane la solution marranique comme issue temporaire à leur difficulté d'être. Se fondre dans la culture commune, s'assimiler en d'autres termes, tout en gardant l'essentiel juif du quant à soi, et ce pour échapper à l'effort constant de devoir être soi, de devoir justifier d'être. Cette assimilation est très différente de son homonyme moderne, en ce qu'elle se fait sans reniement intime de l'identité juive ; elle n'est qu'un écran de protection.

La destruction du Temple en 70 apr. J-C par les armées romaines de Titus va tout changer. Le christianisme naissant n'était à l'origine qu'un messianisme juif accompli parmi d'autres. Le destin du monde allait basculer avec la conversion de Constantin et l'accès du catholicis-

du marranisme

par Hervé Rehby

me au rang de religion triomphante, expression de la vérité enfin incarnée. L'ascension du catholicisme au firmament de la puissance mondiale allait malheureusement se compliquer d'antisémitisme de plus en plus marqué avec le temps et l'inattendue résistance des Juifs. Quelle outrecuidance après tout ! Ils donnaient au monde un messie tout à fait acceptable pour aussitôt le refuser pour eux-mêmes.

Le judaïsme espagnol puis portugais paiera le prix fort de ce bras de fer avec le Vatican et son bras armé, la Sainte Inquisition. Sur fond de *Reconquista* et donc de guerre avec les musulmans almohades, le judaïsme espagnol va devoir se décider : se maintenir juif et mourir, fuir et tout perdre, se convertir et en finir apparemment avec la persécution. Le marranisme officiel se profilait à l'horizon. Une partie importante de ce judaïsme converti continua en secret à pratiquer rites et prières, à transmettre vaille que vaille des lambeaux de mémoire.

Quelqu'un sur qui se fonder

Il fallait pourtant une caution morale, un aval officiel justifiant cette position intenable, quasi schizoïde. Nous pensons que Maimonide, le Rambam de Cordoue, servit de pivot à cette métamorphose du judaïsme hispano-portugais. Il écrivit en 1162 une lettre dite « Épître sur la persécution ou sur la contrainte (*Igeret Hashmad*) ». Dans ce texte d'une rare force, aux accents vibrants, Maimonide s'oppose farouchement aux rabbins de son époque qui interdisaient catégoriquement la posture marranique, la considérant comme idolâtrie et apostasie pures. Certes, de son temps, la contrainte venait des Musulmans et pas encore des Chrétiens ; mais le propos de Maimonide est suffisamment explicite et inclusif pour que le message soit entendu : « il (un rabbin) ne fait pas de différence entre l'idolâtrie commise volontairement, et le même acte idolâtre commis par nécessité et par peur de la mort ».

Paraître Autre, soit disparaître,
afin... de ne pas disparaître.

Flânerie juive dans Bordeaux

*Au fil des heures, du temps qui passe
Au gré du vent, du souffle qui anime
Au long des cours qui s'entrecroisent*

*Marche sur les traces de l'espoir
Sur les pas des antiques parias
Promène ton regard et lis
Lis et interprète le sens des choses
Cachées depuis l'orient du passé*

*Ils sont
Venus du fond des âges
Des abîmes de l'Histoire*

*Avec
L'envie de continuer encore un peu
Et déambuler dans les jardins du temps
Qui efface tous les outrages*

*Plus de judería ! Ni ghetto, ni mellah !
Ici la judaïque se pare de respectabilité
La porte Dijaux est celle des Juifs
Comme si on disait celle de Sion
Dans la Jérusalem assise, désolée, à l'écart*

*Ils ne sont plus
Eux, les fiers conversos
Revenus ici de leur hétérotie
Pour vivre là, dans le miroir
De leur mémoire meurtrie,
Cachée, souillée à jamais
Ici
Personne ne songea à vérifier leur pureté de sang
Tout redevenait alors possible...*

*Ils ne sont plus, presque plus
Un reste, un reliquat
Pas plus ici que partout
Ou même ailleurs*

*La trace, elle,
La leur, est partout
Elle crypte la pierre qui tombe
La porte qui s'entrouvre
En épitaphe, en médaillon
Elle s'insinue encore en noms gravés
Celui des acteurs qui firent un peu de la gloire
De Bordeaux
Celle du bord des eaux, des deux rives
Qui se font face pour se faire place
Mieux
Toujours*

*M agie de l'accueil, de la tolérance
A rche des diversités humaines
R ichesse des échanges culturels
R èves de répit, de pause provisoire
A ppeL des Lumières naissantes
N asc(i)m(é)mento d'une nouvelle vie
E spagnols, portugais puis Juifs bordelais
S*

Hervé Rehby

Balade marrane



Né le 20 mai 1849, **Georges de Porto-Riche** s'a donne d'abord à la poésie, puis au théâtre. Il est élu à l'Académie française en 1923.



Les fontaines Wallace. Un mécène juif **Osiris (Daniel Iffla)** a offert à la fin du XIX^e siècle six fontaines Wallace à la ville de Bordeaux, don assorti d'une condition essentielle, que l'une d'elles soit installée dans son quartier de naissance, place du Général-Sarrail, près de la Victoire.

Château La Tour Blanche à Bommes. Construit au XVIII^e siècle, c'est au début du XX^e que l'histoire de ce prestigieux domaine prend toute son originalité. Son dernier propriétaire, **Daniel Iffla**, surnommé « **Osiris** », décide de léguer cette propriété à l'État, à condition qu'une école de viticulture et de vinification soit créée sur les terres.



ph. X

Ainsi en 1909, le ministère de l'Agriculture accepte la donation, et deux ans plus tard, il fait construire l'**École de Viticulture et d'Œnologie La Tour Blanche**.

o crif

ph. Richard Zéboulon - Zapa Bordeaux

ÉDIT D'EXPULSION DES JUIFS D'ESPAGNE

1492

AU PRINCE DON JUAN, NOTRE TRÈS CHER & TRÈS AIMÉ FILS, & aux infants, prélats, marquis, comtes, maîtres des Ordres, etc., etc., salut & grâce !

SACHEZ QUE NOUS AVONS ÉTÉ INFORMÉS QU'IL EXISTE & QU'IL EXISTAIT dans notre royaume de très mauvais chrétiens qui judaïsaient de notre sainte foi catholique, & certes très préjudiciable pour les chrétiens que cette communication avec les juifs. Déjà dans les Cortès que nous avons tenus l'année dernière à Tolède, nous avons ordonné d'accorder aux juifs des juiveries dans toutes les villes où ils pussent vivre dans leur péché. En outre, nous avons ordonné d'établir dans nos royaumes & seigneuries d'Inquisition, laquelle existe, comme vous le savez, depuis douze ans, durant lesquels elle a trouvé beaucoup de coupables, ainsi que nous en avons été informés par les inquisiteurs & par d'autres personnes religieuses, qui par leurs relations, leurs entretiens & leur communication avec les juifs, se sont laissés entraîner par ces derniers.

CEUX-CI USENT DE PLUSIEURS MOYENS & MANIÈRES POUR SOUSTRAIRE les fidèles à notre sainte foi catholique & les instruire dans leur dangereuse croyance & les cérémonies de leur foi (loi juive), les invitant à des réunions où ils leur expliquent les fêtes juives qu'il est d'usage d'observer, essayant de les circonvenir eux & leur enfants, leur donnant des livres de prières, les avertissant des jeûnes importants, leur enseignant à transcrire des copies de la foi, leur annonçant les Pâques avant qu'elles arrivent, leur expliquant la façon de les célébrer & de les faire, leur donnant & leur portant de leurs pains azymes & de leurs viandes égorgées suivant leurs rites, les mettant en garde contre les choses prohibées par leur foi, les persuadant de la supériorité de la Loi de Moïse, leur expliquant qu'il n'y a point d'autre loi, ni d'autre vérité que celle-là ; ce qui porte préjudice, détriment & opprobre à notre sainte foi catholique.

Pour obvier & remédier à cet état de chose, pour faire cesser cet opprobre & cette offense à la religion catholique, nous avons convoqué en conseil les prélats, les grands & les chevaliers de nos royaumes & autres personnes de sciences & conscience.

Après mûre délibération, nous ordonnons de renvoyer de nos royaumes tous les juifs, & que jamais ils n'y reviennent.

C'EST POURQUOI, PAR LE PRÉSENT ÉDIT, nous ordonnons à tous les juifs & juives, quel que soit leur âge, qui vivent, demeurent & sont dans les royaumes & seigneuries susmentionnés d'en sortir au plus tard jusqu'à la fin de juillet prochain année courante, eux, leurs fils & leur filles, serviteurs, servantes & familiers juifs, petits & grands, quel que soit leur âge. Il ne leur sera pas permis de revenir dans

nos états soit délibérément, soit de passage, soit de n'importe quelle manière. En cas de contravention au présent édit, si l'on trouve des juifs dans nos royaumes, au cas où ils y reviendraient d'une manière quelconque, ils encourront la peine de mort & la confiscation de tous leurs biens pour notre chambre de fisc.

NOUS MANDONS & ORDONNONS QU'AUCUN, NI PERSONNE DANS NOS ROYAUMES susmentionnés, quelles que soient sa condition & sa dignité, n'ait l'audace de recevoir, ni accueillir, ni défendre publiquement ni secrètement juif & juive, passé la date de fin de juillet & au-delà, à jamais, à perpétuité dans ses terres ni dans ses maisons, ni sur aucun de ses points des susdits royaumes & seigneuries.

Toute contravention à cet ordre entraînera pour le coupable la perte de tous ses biens, vaisseaux, forteresses & autres héritages.

ET QUE POUR LESDITS JUIFS PUISSENT PRENDRE LEURS MESURES DURANT CE DÉLAI qui leur est accordé jusqu'à la fin juillet, nous leur accordons dès à présent notre protection royale à eux & à leurs biens pour que, durant cet intervalle & jusqu'au jour fixé, ils puissent vaquer à leur affaires en toute sécurité, vendre, échanger & se défaire de tous leurs biens, meubles & immeubles & en disposer à leur volonté. Nous permettons donc & accordons pleine faculté audits juifs & juives pour qu'ils fassent sortir desdits royaumes & seigneuries leurs biens & trésors par la mer & par la terre, à l'exception de l'or, de l'argent & de toute espèce de monnaie monnayée, & de toutes les choses défendues par les lois de nos royaumes ; sauf aussi les denrées dont l'exportation est prohibée. Nous faisons savoir à tous les conseils, tribunaux, régidors & chevaliers ainsi qu'aux hommes bons de nos dits royaumes & seigneuries & à nos vassaux de mettre en exécution notre mandement & son contenu & d'y prêter aide & assistance en cas de besoin. Tout contrevenant encourra la peine de confiscation de ses biens par notre fisc. & pour que nos ordres parviennent à la connaissance de tout le monde & pour que personne ne prétende les ignorer, nous mandons que la présente lettre soit annoncée publiquement dans les places, marchés & autres endroits par le crieur public & par-devant l'écrivain public.

ENFIN, NOUS ORDONNONS À TOUTS CEUX DONT ON AURA REQUIS SERVICES DE LE FAIRE, sous peine d'être traduits devant notre cour dans les quinze premiers jours & d'encourir la peine susmentionnée. Tout écrivain public invité à témoigner en cas de contravention à nos ordres le fera sous seing privé, de la sorte nous saurons comment nos ordres sont exécutés.

FAIT DANS LA VILLE DE GRENADE, LE TRENTE & UNIÈME JOUR DU MOIS DE MARS, L'AN MIL QUATRE CENT QUATRE-VINGT DOUZE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST.

Vidouy (confession marrane)

Adapté du témoignage incertain d'une mémoire vacillante
par Moshé-Haï Riviah

Je m'appelle Miguel Martinez, né Mikhaël Ben Mordekhaï dans une famille de Judios de Catalogne le 7 sivan 5228 (15 mai 1466) et j'habite pour quelques heures encore la ville de Girona au bord du fleuve Ebro, que les Chrétiens appellent le fleuve des *Judios*, des Hébreux.

Il est deux heures de l'après midi et le soleil de ce 31 juillet plombe comme jamais, écrasant les êtres et les choses, les *Judios* et les Chrétiens, pour une fois unis dans une communauté de destin.

Pourtant, c'est officiellement fini : les *Judios* et les Chrétiens séparent leurs chemins ; le décret du roi Ferdinand prend effet aujourd'hui, avant-veille du 9 av, date anniversaire de la destruction du temple de Jérusalem. Les *Judios* restés fidèles ouvertement ou secrètement au judaïsme sont expulsés du royaume d'Espagne.

Je sors à l'instant de cette grande et sinistre bâtisse, où j'ai enduré un mois de torture, de souffrance physique et morale. Mes bourreaux viennent de me jeter dehors à coup de pied et de martinet. Pourtant je suis comme eux désormais. Ils me l'ont suffisamment répété. « Renie ton judaïsme et tu vivras ». Qui se souvient encore, dans cette promesse d'avenir radieux, de l'écho à peine intelligible de la femme de Job : « Maudis le Seigneur et meurs ». Ici, le *Judio* est pris dans ce piège sans issue, entre la vie et la mort, la vie d'un mort vivant ou la mort tout court.

Je sais. D'autres ont encore choisi la fuite. Mon ami Yehouda-Léon a fui ; mais il est mort assassiné par des brigands, avec beaucoup d'autres Juifs sur une embarcation miteuse qui n'arriva jamais en Italie. Mon ami Salomon, parti pour Constantinople, dit-on, et dont je n'ai pas de nouvelles. Faut-il accepter ce destin de connaître ses frères pour mourir avec le souvenir de leur existence fugitive, irrémédiablement ? Oui, le Diable doit y être pour quelque chose dans cette affaire. Et Dieu dans tout cela ? Que m'importe après tout ! Je ne sais plus son nom d'antan. L'ineffable inconnu était plus mon voisin que ce dénommé Père qui m'est d'autant plus étranger qu'il a pris le visage de nos grands-pères. Que le dieu d'Abraham et de Jésus me pardonne ces

paroles de rébellion.

J'ai pourtant fait tous les efforts possibles pour être un bon Chrétien, pour oublier que j'étais *judío*, oublier jusqu'à mon nom et celui de mon père. Qu'il me le pardonne dans sa tombe. Mais voilà ! Rien à faire. Je ne peux cesser d'être ce que je suis en passe d'être, un *Judio* en devenir. Je suis certain aujourd'hui que les apôtres, que Jésus lui-même, me comprennent. Être chrétien est devenu pour moi la fin du chemin. Mais ce messie, je ne l'ai pas élu ! Je me suis juste rendu à lui, ou plutôt à ses adorateurs par peur de la mort, par lâcheté, par facilité aussi, peut-être. Je l'ai fait aussi pour Gracia, ma jeune épouse, que je continue d'appeler dans l'intimité de notre maison par son nom, le vrai, le juif, Sarah - princesse en hébreu - ma princesse, souveraine dérisoire d'un royaume imaginaire, qui fut jadis la splendeur de son temps, et qui gît désormais anéantie, à jamais perdu.

J'ai choisi d'être *converso* et d'essayer sincèrement d'adopter cette religion qui procède de la mienne. Si le Messie d'Israël venait demain, il ressemblerait à s'y méprendre à Jésus, venu peut-être trop tôt au goût des *Judios*. Un maître d'Andalousie ne disait-il pas « le Messie vient toujours trop tôt ». Ne procéderait-il pas aux mêmes réformes que Paul a mises en place pour que s'accomplisse l'Histoire d'Israël. Le porc ne deviendrait-il pas licite à la consommation ?

Un prêtre, Don Pedro, s'est occupé de moi, après ma conversion. Il venait souvent me voir à la maison, pour vérifier que je ne judaïsais pas en secret. Avec mon jeune frère Yohua-José et ma femme, nous nous cachions le vendredi soir, derrière nos volets clos pour allumer les mèches à huile du *Shabat*. Ma mère les avait naguère disposées dans une petite armoire encastrée dans le mur. Ce souvenir me dit aujourd'hui que les *Judios* sont comme ces lampes à huile enfermées dans un réduit, clos sur un autre espace clos, entourés d'une menace environnante sourde et aveugle.

Don Pedro vint un soir de *Shabat* à la maison et s'inquiéta des odeurs de propre et de parfum sur nos corps, de ces chemises blanches sans tache, de ces plats disposés sur la table dressée « un soir de semaine ». S'il avait

Balade marrane



Hôtel Gradis, cours Victor-Hugo à Bordeaux. **David Gradis** (1665-1751) pratique l'armement maritime, le négoce colonial et la banque. Il étend ses opérations à l'Angleterre, au Canada et aux Antilles françaises et devient un « bourgeois » de Bordeaux.



Hôtel Peixotto - Bordeaux.

Pour un nouveau-chrétien portugais au XVI^e siècle, émigrer revient à fuir un royaume où sévit depuis 1536 l'Inquisition afin de rejoindre un territoire extérieur à sa juridiction. La France ayant expulsé les juifs depuis le 17 septembre 1394, s'y réfugier à visage découvert reste hors de question. Les fugitifs se disent donc marchands portugais ou nouveaux chrétiens encore que très vite l'opinion publique les regarde indistinctement comme des juifs. Leur présence en nombre s'accroît vers la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e. Ils s'installent, soit sous forme de groupements de quelques familles dans des localités moyennes voisines des frontières de l'Espagne, Saint-Jean-de-Luz, Biarritz, Vieux Boucau, soit sous forme de communautés à Bayonne, à Labastide-Clairence, à Peyrehorade, à Bordeaux. Des « colonies » portugaises remontent le littoral atlantique vers des cités portuaires comme La Rochelle, Nantes et Rouen. On trouve aussi des familles portugaises à Marseille et à Paris. Cette immigration « sauvagerie » s'effectue, pour les plus démunis par les cols pyrénéens, pour les nantis par la voie maritime.

Tiré de "D'un singulier désir à la Loi du Dieu d'Israël : les Nouveaux-chrétiens portugais en France - XVI^e-XVII^e s." de Gérard Nahon



Hôtel Francia. **Louis Francia de Beaufleury**, (1743-1817) auteur en 1800 d'une Histoire de l'établissement des Juifs à Bordeaux et à Bayonne depuis 1550. Avec ce livre, et pour la première fois en France, une communauté juive se penche sur sa propre histoire.

Vidouy (confession marrane)

vu ces lumières de *Shabat*! La suspicion était permanente et justifiée, j'en atteste. Mais, après tout Don Pedro savait de quoi nous souffrions. N'était-il pas l'un d'entre nous, un renégat lui aussi, un apostat comme nous. Son zèle était à la mesure de sa peur d'être lui-même accusé de complaisance et de laxisme par les sectateurs de la Foi, ou tout simplement à la merci d'une dénonciation malveillante de nos voisins. Ce qui d'ailleurs ne tarda pas. Il fut, dit-on, soumis à la question et écartelé par la Sainte Inquisition un peu plus tard.

Ce même vendredi soir, il s'invita à dîner. Quel ne fut pas son étonnement de voir sur la table une magnifique volaille rôtie. Quoi? De la volaille chez des «bons Chrétiens» un vendredi?

«Cher don Pedro, lui dis-je. C'est un poisson que voilà! Seulement il ressemble à une volaille. Nous avons fait, en bons Chrétiens, comme il est recommandé de faire en pareil cas par notre Sainte Mère l'Église! Comme vous l'avez fait pour convertir les *Judíos*. Nous avons pris une volaille, l'avons aspergée d'eau bénite et voilà le résultat. N'est-il pas magnifique ce poisson qui ressemble à une volaille?». J'eus droit à un sourire inquiet de la part de celui qu'on appelait encore Rabbi Issh'aq, il y a peu.

Tel est notre drame! Celui de devoir paraître sous la contrainte ce que nous ne sommes pas, ne voulons pas être. Comment s'étonner que nous en arrivions à vomir les Chrétiens et leur conception de l'homme et de Dieu. Se pourrait-il qu'ils aient agi de telle manière pour en arriver à cette conséquence. Je n'ai pas de réponse. Grâce à Dieu, je reste ainsi *Judio*.

Nous n'avons pas encore d'enfant avec Sarah, et n'en aurons probablement jamais. La vie est ainsi. Je ne prendrai pas une autre épouse pour autant. Ai-je tort? La question n'a plus beaucoup d'importance. La Sainte Inquisition m'arrêta pour vérifier ma fidélité à l'Église. Qu'avais-je à me reprocher? En apparence rien du tout, et je clamaï toute mon innocence de toute la sincérité... feinte dont j'étais porteur au nom de la survie. Ils n'étaient pas dupes, mes bourreaux. Ils savaient bien que j'allais à l'église régulière-

ment, que je communiais, que je me confessais même! Ce qu'ils voulaient me faire avouer, c'était la vérité nue dont j'étais secrètement le dépositaire: «un *Judio* fut-il pécheur, et même apostat, reste malgré tout *judio*» Je n'avais pas osé leur dire que c'est précisément ce qu'ils refusaient d'appliquer à Jésus, le Messie, à Paul-Saül, à Pierre-Simon, à Jean-Yohanan et la liste est encore longue. À leurs yeux, je n'étais ni un frère ni un être humain. Tout juste «une bête immonde à forme humaine», brocardée de l'insultante appellation de *marrano* «porc», véritable crachat de dégoût pour un sale *Judio*. Combien de temps cultiverons-nous cette lâcheté, cette passivité qui semble nous constituer? Qui sait où elle nous mènera si un Goy plus avisé que les autres en la matière, ou peut-être un de ces *Judíos* convertis avec zèle, décidait d'en finir vraiment avec le reste de notre malheureux peuple?

Je crois sincèrement que Dieu a abandonné son élu, renié son alliance et détourné ses regards de nos plaies suintantes. «Réponds-nous, au jour où nous t'appelons», à quoi servent encore nos prières? Qui de nous croit encore dans le fond de son âme, qu'«Il ne sommeille pas et ne s'assoupit pas, le Gardien d'Israël». La seule issue pour le salut des personnes réside dans notre conversion. Mais voilà! la Sainte Inquisition a inventé depuis 1449 la «*limpieza de sangre*» qui empêche les *Judíos conversos* même sincères d'être des Chrétiens à part entière. L'Espagne est aujourd'hui tachée, souillée par notre sang à jamais impur, même si ce sang est assez pur pour être bu comme celui d'un Christ *judio* rédempteur. J'ai enfin compris que le sang du *Judio* n'est pur que lorsqu'il est enfin versé «pour la multitude», entraînant du même coup le rachat des nations. Faut-il que je meure pour être aimé, pour aider enfin les autres à se disculper de leurs fautes, collectives et personnelles?

J'ai compris maintenant que le *Judio* attend, toujours et encore, ne touche jamais au but, se tient toujours un peu en arrière de l'Histoire, du temps qui vient, et de Dieu lui-même. Toute dissimulation, tout simulacre, tout effort d'évanouisse-

ment, de dissolution dans la masse chrétienne ne servent plus à rien. Le *Judio* n'a d'avenir qu'incertain.

Alors à quoi bon faire des enfants à qui il faudra cacher encore autre chose, sur leurs origines, leurs ancêtres, leur nom et leur langue. Ils seront toujours des impurs, le mélange des sangs ne faisant que renforcer la surenchère du mythe de la pureté originelle. Qui de nous peut attester de quoi que ce soit quant à ses origines les plus obscures, les plus immémoriales? Qui était Moïse? Et qui était Jésus? Qui était l'enfant de Dina? De quelle fange naîtra le Messie d'Israël? De l'inceste, de l'adultère, de la convoitise et de la jalousie, et du mélange des origines juives et non juives. Le Messie des *Judíos* est précisément celui qui revendique le mélange des sangs, et discrédite à jamais la pureté du sang.

Le judaïsme n'est plus qu'un souvenir. Autant qu'il soit respecté dans sa disparition, adoré pour son sacrifice, que honni dans son obstination à perdurer.

Je suis fatigué, las de vivre. Ma femme Sarah, qui ne sait combien je l'ai aimée, pourra refaire sa vie avec un vrai Chrétien, et peut-être lui donner les enfants que le Seigneur m'a refusés.

«*La vida es un gorro; unos se lo ponen, otros se lo quitan*» (La vie est un bonnet de nuit; les uns le mettent, les autres l'enlèvent) disaient nos anciens!

J'ai décidé de mettre fin à mes jours de *marrano*, de sale *Judio*. Que le Dieu qui m'imposa d'être celui que grossièrement j'ai tenté d'être me pardonne cette folie pour l'éternité.

Shéma' Israël, Adonay Élohénou, Adonay Ehad.

Mikhael ben Mordekhai
(Miguel Martinez de Girona)
7 av 5252 (31 juillet 1492)

Note du compilateur M.-H. Riviah : Sarah était enceinte d'un mois à la disparition de Mikhaël. Elle enfanta d'un garçon qu'elle prénomma Victor-Nissim (vainqueur et miracles). Le judaïsme du marrane Miguel Martinez a survécu à Salonique et à Sofia. L'obstination de ses descendants à rester des Judíos a conduit ceux qui survécurent à la Shoah, en Israël du côté d'Ashkelon.

14 mars 2005, Afridar, Israël

De l'identité juive en général et du marranisme en particulier

par Hervé Rehby

De la condition de IVRI (hébreu ou passant) à celle de Yéhoudi (judéen ou juif) l'identité juive a beaucoup varié durant 3500 ans. Des rives de l'Euphrate aux quatre coins de la planète, le juif n'en fini pas d'être un errant en quête d'un inaccessible havre de paix et de stabilité. Les vicissitudes de son histoire et les anathèmes répétitifs de ses prédateurs successifs ont largement contribué à forger l'image durable d'un éternel nomade, colportant avec lui son cortège d'étrangeté et d'inquiétude et pour le monde sédentaire, institutionnel. La judéité a fini par y croire, tout comme elle a fini par adhérer à tous les clichés que l'Histoire a bien voulu faire d'elle.

Le premier Hébreu, IVRI, fut Abraham, dit la Bible. Il est celui qui « passa, qui traversa » l'Euphrate pour « aller vers lui-même », à la quête d'une authenticité et d'une singularité ontologique que le monde babélien de Ur et de Sumer ne semblait pas permettre. L'Hébreu est ainsi en rupture avec un monde mésopotamien où l'idolâtrie est associée à la toute puissance de la prédestination inscrite dans les astres. L'Hébreu affirme déjà que le destin de l'homme est devant lui dans l'espace ouvert où ses pas le conduiront, en tout cas dans « l'au-delà du fleuve ». Pourtant le traversant, le passant qu'il tend à être est aussi un transgressant, celui qui lie son sort et sa vie à celle de tous les transgressants, comme l'affirme la proclamation d'exergue de la prière de *Yom Kippour*: « nous nous permettons de prier avec les transgressants ». Aucune évocation d'une quelconque pureté idéale des hommes, de leurs actes ou de leurs intentions.

Installé en terre de Canaan, il en repart pour l'Égypte avec Jacob devenu ISRAEL et devient un fils (ou une fille) d'Israël, *BNE ISRAEL*, ce nouveau nom bouleverse son identité et sa domesticité. Il doit assumer, après avoir débusqué dans l'Histoire le « DIEU UN », le rôle plus ingrat et délicat de « celui qui a combattu avec Dieu », et qui continue de combattre avec lui, quelquefois, mais le plus souvent de débattre avec et contre lui, pour la plus grande joie d'un Dieu qui dit dans le *Talmud*: « Mes enfants m'ont (con)vaincu ». L'humanité n'est pas à la veille de pardonner aux enfants d'Israël une telle liberté, une telle audace.

Être un fils d'Israël signifie aussi la capacité de sortir d'Égypte, c'est-à-dire s'arracher de l'aliénation, de l'exploitation de l'homme par l'homme

et de l'esclavage pour aspirer à une liberté dans la Loi, « brisant les Tables de la Loi » pour en « tailler à sa mesure » des secondes « semblables aux premières », semblables aux autres, où le semblable redéfinit l'autre dans son idéal à jamais perdu. Cette libération est encore liée à une double traversée; celle de la mer Rouge pour quitter l'Égypte et celle du Jourdain pour entrer en terre d'Israël, « pays où coulent le lait et le miel », pays qui « dévore ses habitants » aussi.

Fédérées en nation, les tribus d'Israël vont connaître la judicature de Josué à Samuel, puis la royauté à partir de Saül et David. Un schisme se produira à la mort de Salomon, avec deux royaumes frères, Israël et Juda. La ruine du royaume d'Israël sous les coups répétés de l'Assyrie laissera Juda assumer seul le destin et l'identité future du peuple hébreu parti de Mésopotamie et sorti d'Égypte. Le mythe des dix tribus perdues d'Israël commence là. On cherche encore et toujours la trace de leur dissolution ici en Inde ou en Ethiopie, là en pays Khazar ou même en Chine ! Force est de constater que l'identité juive est déjà liée, dès le VIII^e s. av. J-C au thème de la dissimulation, à l'évanouissement, à la disparition, du moins en apparence. L'accusation viendra plus tard : « ils sont partout », donc nulle part.

Devenu judéen, *YEHOUDI*, comme citoyen du royaume de Juda, il devra prendre à son compte l'héritage collectif des tribus naufragées d'Israël, et se redéfinir une identité qui émergera après la destruction du premier temple de Jérusalem en 586 av. J-C, et la déportation des judéens en Babylonie par Nabuchodonosor. Dès lors, les judéens seront décrits par les premiers antisémites du *Livre d'Esther* comme « un peuple uni, dispersé et infiltré parmi les nations, aux lois

Balade marrane

Hôtel Raba, cours Victor Hugo.



Les **Raba** illustre une aventure familiale typique. Issus de nouveaux Chrétiens de Bragança au nord du Portugal, ils embarquent sur un bateau anglais et, après une escale à Londres, ils s'installent à Bordeaux. Ils bâtirent en 1775, à Talence, le **Château Raba**. En 1793 ils achètent l'hôtel **29 rue du Mirail**.



Bas-relief de la façade du Musée d'Aquitaine cours Pasteur à Bordeaux, anciennement faculté de lettres, de sciences et de théologie.

De l'identité juive en général et du marranisme en particulier

différentes et qui ne respectent pas les lois des pays qui les accueillent». Cette définition calomnieuse attribuée à Haman, Premier ministre du roi perse Assuérus, a suscité tous les fantasmes, y compris les plus criminels, et continue de «justifier» jusqu'à aujourd'hui les exactions les plus folles contre les judéens, devenus juifs par déformation populaire et péjorative, en français comme dans beaucoup d'autres langues, occidentales ou orientales. Cette thématique de la déloyauté des judéens va se compléter, à l'émergence du christianisme au sein du judaïsme, de l'accusation de fourberie et de trahison et de trahison. Par malchance, l'apôtre qui «livra» Jésus s'appelait Juda. Le Juif moderne diasporique était né pour longtemps traînant comme un boulet sa trahison, condamné à errer irrémédiablement dans un univers «justement et logiquement» à lui hostile. Et pourtant Juda, *YEHOUDA*, et donc le judéen, *YEHOUDI*, (trans)porte dans sa structure sémantique le tétragramme divin, un viatique témoignant qu'une porte est ouverte dans l'ineffable, une brèche dans la compacité, un pont entre la terre et le ciel.

Déportés en masse par les Romains sur le pourtour méditerranéen les judéens devenus juifs vont connaître des lieux de répit et même de prospérité comme dans l'Andalousie médiévale. L'Espagne islamisée sera reconquise par les Chrétiens qui refouleront les Almohades au Maghreb, donneront aux Juifs le choix entre la conversion, l'exil ou la mort, et fonderont les tribunaux de la Sainte Inquisition. Un tiers des Juifs d'Espagne mourra des persécutions et des procès de l'Inquisition. Un tiers se convertira au christianisme, mais très vite il apparaîtra que ces *conversos* ne se conduisent pas toujours comme de bons et sincères Chrétiens, loin s'en faut. Ils sont appelés *marranos* ou *Marranes*, terme péjoratif et méprisant voulant probablement dire «porcs». Ces *Marranes* se comportent en fait comme de parfaits Chrétiens en surface et en public, allant à l'église, se confessant et communiant ; mais en secret, dans l'intimité de leur maison et de leur quartier ils continuent de judaïser, et «respectent» les principales fêtes juives et certains rites sabbatiques et ali-

mentaires, encouragés par leurs frères restés farouchement juifs. En 1492, les Juifs sont expulsés d'Espagne par décret royal, puis quelques années plus tard également du Portugal. Un tiers des Juifs partira donc vers d'autres cieux, notamment vers l'Afrique du Nord et la Turquie. Beaucoup de ces *Marranes* fuiront aussi l'Espagne et le Portugal au cours du XVI^e siècle. Une importante communauté marrane redevenue juive va s'implanter dans le Sud-Ouest, principalement à Bayonne et Bordeaux. Elle s'y développera de façon très importante avec une réussite remarquable, notamment dans le commerce maritime. Les rites liturgiques de la communauté de Bordeaux restent jusqu'à présent ceux de la communauté hispano-portugaise originairement marranique.

L'identité juive s'est donc enrichie et complexifiée de la figure marranique, dont l'émergence, à bien des égards, était manifestement prévisible depuis la période exilique. Ce marranisme n'est pas seulement un phénomène historique qui marque l'histoire de telle ou telle communauté. Il s'agit d'une posture, d'une manière d'être au monde lorsqu'on est juif et que l'on a conscience de la difficulté de l'affirmer, à la face d'un monde hostile. Les mensonges par omission sur la religion, les changements de nom, les renoncements à toute pratique extérieure, à toute référence explicite à la culture ou à l'héritage juifs sont, entre autres, des formes d'expression d'un marranisme du deuxième type. Malheureusement, il est certain que ces formes de cryptage ont fait le lit des accusations de complot juif contre un monde vivant dans la clarté et dans la vérité, comme le *Protocole des Sages de Sion*, pamphlet antisémite attribué, comble de perversion, à des auteurs juifs, peut aisément le démontrer. Il est vrai aussi que le peuple juif a un contrat moral avec ses ancêtres, celui de la survie et de la traversée de l'Histoire.

La Shoah a montré que les attitudes marraniques restaient de puissants ressorts de survie et de résistance à la barbarie. Mais la considération de l'ampleur de la destruction industrielle de Juifs par les nazis a fait également prendre



Les écrits restent
huiles sur toile et matériaux, Alain Kleimann

conscience de l'extrême fragilité de ce système de défense. En sortant des camps, les Juifs ont levé la tête et tenté de regarder le monde en face, les yeux dans les yeux, pour en finir d'une certaine manière avec le bandeau sur les yeux de la statue personnifiant la Synagogue à la cathédrale de Strasbourg.

Le sionisme, dès la fin du XIX^e siècle, et la création de l'état d'Israël ont également et largement contribué à modifier l'identité juive, du moins à la décomplexer, à la déculpabiliser, et somme toute à la «démarraniser». Tout devait être fait pour que les Juifs prennent enfin leur destin en main, sans subir le bon vouloir d'un prince, sans être obligé de quémander une protection souvent bien peu efficace. «On ne doit pas compter sur le miracle» disait déjà le *Talmud*. Herzl, Pinsker et Ben Yéhoua rajouteront en substance «le miracle naît de la volonté des hommes».

Pourtant cette nouvelle posture reste précaire, aléatoire, fragile. Quelques attentats antisémites en France ou ailleurs, sur fond de conflit tragique apparemment sans issue au Proche-Orient, ont très rapidement fait retrouver aux Juifs de Diaspora leurs vieux réflexes marraniques. Le plus étonnant et le plus inattendu, c'est que ce réflexe se soit également fait jour en Israël, même de façon plus discrète. Le marranisme est toujours fille, entre autres causes, de la peur.

Il semble désormais que l'identité juive se doive d'emprunter une voie médiane entre revendication ostentatoire et dissimulation marranique. Ce pourrait être la rejudaïsation culturelle, passant par la connaissance et l'étude, par l'interprétation questionnante de l'héritage hébraïque, tant il est vrai que l'on n'accède à l'universel qu'en traversant le particulier et le singulier.

Quelques ouvrages de référence sur les Marranes

AYOUN, Richard, « Un médecin juif à la Cour de France au début du XVII^e siècle : Elie de Montalto », in *Yod, Revue des études hébraïques et juives modernes et contemporaines*, n° 26, 1987

BAER, Yitzhak F., *Galout. L'imaginaire de l'exil dans le judaïsme*, Paris, éd. Calmann-Lévy, 2000



BENARD-OUKHEMA-NOU, Anne, *La communauté juive de Bayonne au XIX^e siècle*, Anglet, éd. Atlantica, 2001

BENBASSA, Esther, dir., *Mémoires juives d'Espagne et du Portugal*, Paris, éd. Publisud, 1996

BENBASSA, Esther et RODRIGUE, Aron, *Histoire des juifs sépharades de Tolède*, Paris, éd. Le Seuil, coll. Points Histoire, 2002



BLAMONT, Jacques, *Le lion et le moucheron - Les marranes de Toulouse au XVII^e siècle*, Paris, éd. Odile Jacob, 2000

CARDAILLAC, Louis, dir., *Tolède, XII^e-XIII^e siècles : Musulmans, Chrétiens et Juifs, le savoir et la tolérance*, Paris, éd. Autrement, 1991

CAVIGNAC, Jean, *Dictionnaire du judaïsme bordelais aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Bordeaux, Archives départementales, 1987

CORMAN, Claude, *Sur la piste des marranes, De Séfarad à Seattle*, Bègles, coll. Poches de résistance, éd. du Passant, 2000

GOETSCHER, Roland, dir., *1492. L'expulsion des juifs d'Espagne*, Paris, éd. Maisonneuve & Larose, 1996

KAPLAN, Yosef, *Les Nouveaux-Juifs d'Amsterdam. Essais sur l'histoire sociale et intellectuelle du judaïsme séfarade au XVII^e siècle*, Paris, éd. Chandeigne, 1999

LEON, Henry, *Histoire des Juifs de Bayonne*, Paris, 1893, réimpr. Bayonne, éd. Segot, 1987

LEVY, Joseph et COHEN, Yolande, *Itinéraires sépharades*, Paris, éd. Jacques Grancher, 1992

LEVY, Lionel, *La Nation Juive Portugaise, Livourne, Amsterdam, Tunis, 1591-1951*, Paris, éd. L'Harmattan, 1999

MALINO, Francès, « Les Juifs sépharades de Bordeaux : assimilation et émancipation dans la France révolutionnaire et impériale », trad. de Jean CAVIGNAC in *Les Cahiers de l'Institut Aquitain d'Études Sociales*, n° 5, 1984

MALVEZIN, Théophile, *Histoire des Juifs à Bordeaux*, Bordeaux, éd. Charles Lefebvre, 1875, réimpr. Pau, éd. Princi Neguer, 1997



MECHOULAN, Henry, dir., *Les Juifs d'Espagne : histoire d'une diaspora, 1492-1992*, Paris, éd. Liana Levi, 1992



MECHOULAN, Henry, *Les Juifs du silence au siècle d'or espagnol*, Paris, éd. Albin Michel, 2003



MOLINA, Antonio Muñoz, *Séfarade*, Paris, éd. Seuil, coll. Cadre Vert, 2001

NAHON, Gérard, « Inscriptions funéraires hébraïques et juives à Bidache, Labastide-Clairence et Peyrehorade », in *Revue des études juives*, CXXVII, 1968 ; « La paroisse bordelaise Sainte-Eulalie : un parfum marranique au XVIII^e siècle », in *Diasporas, Histoire et Société*, n° 3, 2003 ; *Juifs et judaïsme à Bordeaux*, Bordeaux, éd. Mollat, 2003

POLIAKOV, Léon, *Histoire de l'antisémitisme - De Mahomet aux marranes*, tome 2, Paris, éd. du Seuil, 1981



POLO, Anne-Lise, *La nef marrane - Essai sur le retour du Judaïsme aux portes de l'Occident*, Québec, PUQ, 2001

RÉVAH, I.-S., « Autobiographie d'un marrane », in *Revue des Études juives*, CXIX, 1963 ; *Des marranes à Spinoza*, Paris, éd. Vrin, 1995



ROTEN, Hervé, *Les Traditions musicales judéo-portugaises en France*, Paris, éd. Maisonneuve & Larose, 2000

ROTH, Cecil, *Histoire des Marranes*, Paris, éd. Liana Levi, 1992



SCHOLEM, Gershom, « Marranisme et sabbatianisme », in *Cahiers Spinoza*, n° 3, Paris, éd. Réplique, 1979-80

TRIGANO, Shmuel, « Le Juif caché. Marranisme et modernité », in *Revue Pardès*, n° 29, In Press Ed., 2000

WACHTEL, Nathan, *La foi du souvenir, Labyrinthes marranes*, Paris, éd. du Seuil, 2001



YERUSHALMI, Yosef Hayim, *Sefardica. Essais sur l'histoire des Juifs, des marranes et des nouveaux-chrétiens d'origine hispano-portugaise*, Paris, éd. Chandeigne, 1998



ZIMLER, Richard, *Le dernier kabbaliste de Lisbonne*, Paris, éd. Cherche-Midi, 2005

Vocabulaire

«La perversion de la cité commence par la fraude des mots» Platon (Athènes, 427 - 347 av. J-C)

élaboré par Hervé Rehby

ALYA : « montée ». Qualifiant l'immigration des Juifs de Diaspora vers Israël. Dérivé d'un emploi biblique, même si les Juifs qui « montent en Israël » ne sont porteurs d'aucune aspiration religieuse.

ASHKÉNAZE : « Allemagne » en hébreu médiéval. Juif dont l'aire géographique diasporique d'origine se situe en Europe de l'Est.

CASHER : rituellement pur, en parlant des aliments ; la *cashrouit* constitue l'ensemble des lois alimentaires juives.

DIASPORA : mot grec signifiant « dispersion », utilisé en référence à la déportation forcée des Judéens par les Romains après la destruction de Jérusalem par Titus en 70 apr. J-C. Disséminés, les Juifs ont préservé leur particularisme identitaire, culturel et religieux.

DIX COMMANDEMENTS OU TABLES DE LA LOI : constituent la quintessence de la loi juive, équilibrés entre les devoirs envers Dieu et envers le prochain ; ont valeur d'universaux, comme l'interdit de tuer, d'inceste, de faux témoignage ou l'obligation d'un repos hebdomadaire. Texte gravé sur pierre remis à Moïse sur le mont Sinaï.

GHETTO : structure d'enfermement des communautés juives apparues à la fin du Moyen Âge. Étymologie liée semble-t-il à l'italien *ghetto* (fonderie qui jouxtait la quartier des Juifs à Venise), couramment mis en relation avec l'hébreu *Ghet* « acte de divorce », soulignant bien le problème de la présence des Juifs en milieu chrétien. Les plus célèbres ghettos sont ceux de Venise et de Varsovie.

JÉRUSALEM : capitale unifiée de l'état d'Israël depuis 1980. Conquête par David sur les Jébuséens vers l'an 1000 av. J-C, la ville devient immédiatement le centre de la royauté et du futur sanctuaire. La littérature biblique chante ses louanges, sa gloire et sa ruine, lieu de presque toutes les expériences humaines, patrie des prophètes et témoin de la Passion de Jésus, lieu mythique du sacrifice d'Isaac et jardin enivrant du *Cantique des Cantiques*. Aujourd'hui pomme de discorde au règlement du

conflit israélo-palestinien.

JUDÉEN : dans la Bible, issu de la tribu de Juda, ou habitant de la Judée, ou citoyen du royaume de Juda, après le schisme en 933 av. J-C.

JUDÉITÉ : tend à trouver sa place dans le vocabulaire moderne comme relatif au contenu identitaire, culturel et symbolique de l'appartenance au judaïsme.

JUDÉO-ESPAGNOL (OU DJUJZMO) : langue, encore parlée par des descendants de marranes, très proche du castillan du XV^e s., au vocabulaire influencé par l'hébreu, puis par les langues avec lesquels elle s'est trouvée en contact après le départ d'Espagne (turc, roumain, bulgare, serbe, grec).

KABALE : « tradition reçue » en hébreu. Ensemble des doctrines et des préceptes du mysticisme juif. Ce terme est souvent utilisé pour désigner la magie ou la sorcellerie, interdits et abhorrés du judaïsme.

LADINO : langue qui remplace, par leur traduction en espagnol, l'ordre des mots et la syntaxe des textes sacrés en hébreu pour l'enseignement. Contrairement au **JUDÉO-ESPAGNOL**, le ladino n'est pas une langue parlée.

MARRANE : (*marrano* ou *converso*) qualifie les Juifs espagnols et portugais convertis sous la contrainte, et pratiquant en secret le judaïsme.

MESSIANISME : doctrine juive de sortie de l'Histoire, postulant une durée du monde fixée par Dieu, et l'avènement d'une ère nouvelle de félicité et de concorde entre les hommes, fondée sur l'égalité, le pardon de toutes les fautes passées, la disparition des conduites délictueuses, et sur la résurrection des Morts.

MESSIE : de l'hébreu *Mashiah*, signifiant « oint », et qualifiant le personnage régalien, de la lignée davidique, qui incarnera l'ère nouvelle du « monde qui vient ». Le judaïsme attend le Messie, « *aujourd'hui pour demain* » comme le dit E. Wiesel.

MONT DU TEMPLE : traduction de l'hébraïque antique *Har Bayt*. Désigne le lieu de construction du Temple unique

consacré par Israël au culte du Dieu ineffable. Ce temple, construit par Salomon en 976 av. J-C, a été détruit 2 fois : en 586 av. J-C par Nabuchodonosor et en 70 apr. J-C par Titus. Reste le mur d'enceinte extérieure ouest « Mur des Lamentations » devenu lieu de prières et de pèlerinage. En surplomb du Mur, les Musulmans ont édifié, sur le lieu même du Saint des Saints du Temple des Juifs, deux mosquées.

PÂQUE-PESSAH : « passage ». Fête majeure du calendrier juif, coïncidant avec le printemps, commémorant la Sortie d'Égypte et la libération des esclaves Juifs et non-juifs.

RABBIN, RABBI, REB, REBBE : maître de transmission des savoirs en matière de *Torah* et de *Talmud*. Les rabbins, non sacrés, n'ont aucune fonction sacerdotale. Certains courants du judaïsme orthodoxe ou Hassidique ont élevé les figures rabbiniques à des niveaux de vénération, d'intouchabilité parfaitement étrangers à la tradition juive.

SANHEDRIN : (du grec hébraïsé, « tribunal ») assemblée de 71 membres siégeant au Temple de Jérusalem, et ayant pouvoir de juger les affaires politiques, religieuses, judiciaires et législatives. Cité dans le *Nouveau Testament* comme juridiction ayant condamné Jésus pour blasphème. Le nom sera repris par Napoléon qui convoquera en 1807 un grand Sanhédrin pour œuvrer à la normalisation et à l'intégration des Juifs.

SCHISME : scission du royaume unitaire des 12 tribus d'Israël, à la mort de Salomon en 933 av. J-C, en deux royaumes rivaux : le royaume de Juda (tribus de Juda, de Benjamin et des prêtres - capitale Jérusalem) et le royaume d'Israël (les 10 autres tribus - capitale Sichem aujourd'hui Naplouse).

SÉFARADE : « Espagnol » en hébreu. Juif des pays du pourtour méditerranéen.

SÉMITE : désigne le descendant de Sem (fils de Noé), c'est-à-dire aujourd'hui les Juifs et les Arabes.

SÉMITIQUES : groupe de langues réunissant l'hébreu, l'arabe, l'amrilleh...

SHABAT : jour de repos hebdomadaire chez les Juifs, où ils s'abstiennent de travailler et de faire du feu, entre autres interdits ; 7^e jour de la semaine. Ce mot est aussi employé péjorativement pour parler d'une réunion de sorcières ou d'une cérémonie de magie noire.

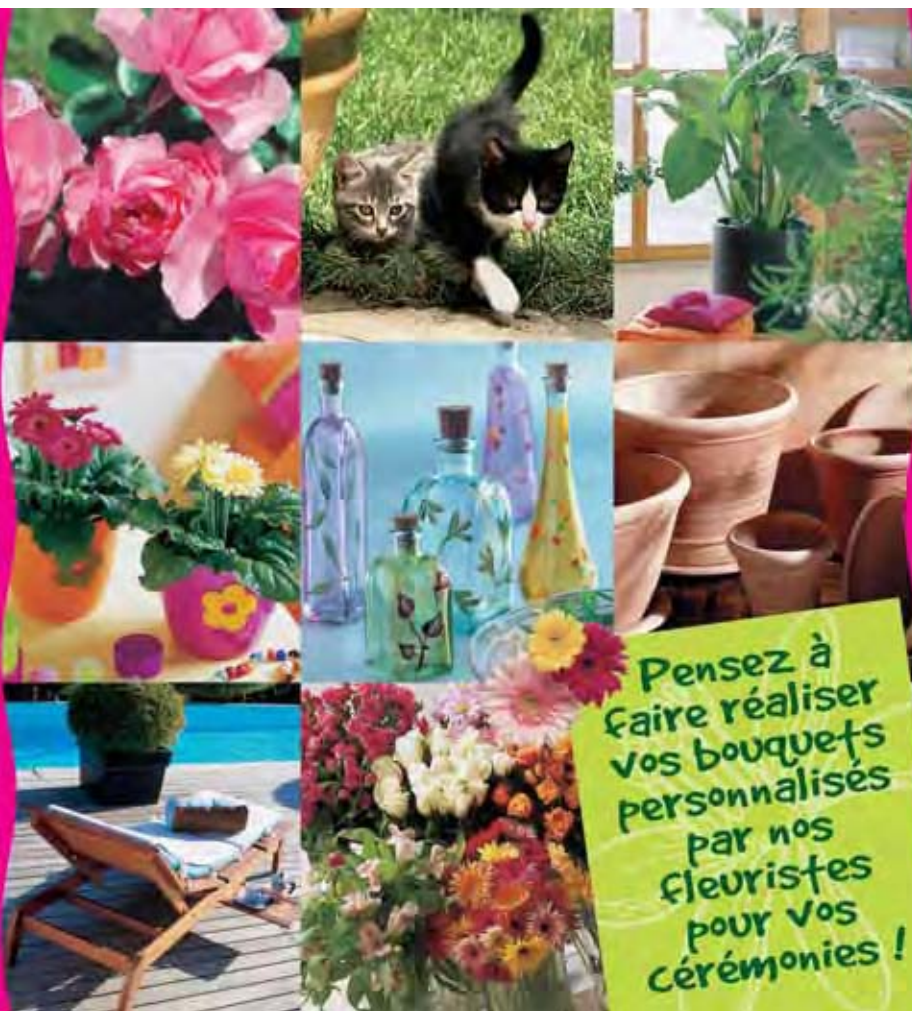
SION : nom poétique d'Israël, dans la Bible celui de Jérusalem, plein de l'espoir en un avenir meilleur et porteur d'aspirations messianiques.

SYNAGOGUE : lieu de prières pour les Juifs réunis en quorum minimal de 10 personnes, ouvert à tous, juifs et non juifs. Le lieu n'est pas sacré, pouvant donc être utilisé à des « fins profanes ».

TALMUD : « étude ». Commentaire exhaustif (plus de 50 volumes *in folio*) de la *Torah*, appelé aussi Loi orale, compilé par écrit depuis l'ère chrétienne. Constitué de la *Mishna*, inventaire thématique de l'univers juridique et rituel de la *Torah* et de la *Guémara* s'attachant à développer sous forme de dialogue critique, et contradictoire la *Mishna*. Écrit en partie en araméen, langue elliptique, le *Talmud* a longtemps été mécompris, voire raillé et méprisé par les Chrétiens. À plusieurs reprises, il a été brûlé en place publique comme l'*autodafé* de Salamanque en 1490, organisé par le grand Inquisiteur Torquemada ou à Berlin en 1933.

TORAH : « enseignement ». 1^{re} partie de la Bible juive (« Ancien Testament »), composée de 5 livres ou Pentateuque, encore appelée Loi écrite. Donnée par Dieu à Moïse au mont Sinaï à la sortie d'Égypte (env. 1200 av. J-C), riche d'informations mythologiques, historiques et juridiques, constituant un véritable lieu de la mémoire structurelle du peuple juif. La *Torah*, lue dans toutes les synagogues, principalement le *Shabat*, est écrit sur un rouleau de parchemin, le *Séfer Torah*. Chaque Juif se doit d'étudier la *Torah* et le *Talmud*.

YOM KIPPOUR : fête majeure appelé aussi « Grand Pardon », reprise en Islam sous le nom d'*Achoura* (dizaine en arabe), en correspondance avec la date hébraïque de la fête, fixée au 10^e jour du mois de *Tishri* (septembre-octobre).



Pensez à faire réaliser vos bouquets personnalisés par nos fleuristes pour vos cérémonies !

Toute l'année chez Truffaut, vivez vos passions, cédez à vos envies, réalisez vos idées et découvrez les dernières innovations au fil des saisons !



TRUFFAUT
plus belle sera la terre

www.truffaut.com

BORDEAUX

H18 - Quai de Bacalan

33 300 Bordeaux

Tél. : 05 57 87 75 00

Ouvert 7 jours/7

TRUFFAUT

Vos troisièmes lunettes pour 15 €* de plus.



*Pour tout achat d'un équipement (monture + verres), pour 1 € de plus, bénéficiez d'une deuxième paire de lunettes et pour 15 € de plus d'une troisième paire de lunettes. Les montures sont à choisir parmi une collection exclusive à ces offres. Elles sont équipées de verres organiques CR 39 blancs unifocaux adaptés à votre vue, sans option. Offres valables jusqu'au 31/12/2005.

Tercera
D'AFFLELOU

Bordeaux : 60, rue Porte Dijeaux
C.C. Auchan - Bordeaux-Le-Lac
Bègles : C.C. Les Rives-d'Arcins
Le Bouscat : 14, avenue de la Libération

Tél. 05 56 44 59 38
Tél. 05 56 50 18 84
Tél. 05 56 85 67 77
Tél. 05 56 08 63 17

Lormont : C. C. Carrefour 4 Pavillons
Mérignac : C.C. Carrefour - Soleil
St-Médard-en-Jalles : C.C. Leclerc
Villenave-d'Ornon : C.C. Géant Casino

Tél. 05 56 38 23 57
Tél. 05 56 55 90 25
Tél. 05 56 05 13 23
Tél. 05 56 87 33 43



Peinture : Jean-Marc Wieseler



Les Domaines Barons de Rothschild (Lafite), présents dans le vignoble bordelais avec les Châteaux Duhart-Milon, Rieussec, L'Évangile, Peyre-Lebade, plantent, vinifient, soignent leur production avec le même soin que leur aîné Châteaux Lafite Rothschild, à l'origine du groupe.

Ils sont désormais également présents en Languedoc avec le Château d'Aussières et à l'étranger avec Viña Los Vascos (Chili), Quinta do Carmo (Portugal), Bodegas Caro (Argentine) et les vignobles de Chalone Wine Group (USA).

Toujours avec la même attention, ils élaborent les vins de la Collection Barons de Rothschild (Lafite); Réserve Spéciale, Légende "R" et Saga "R".